Imprimé sur papier recyclé

Dossier de présentation

Juin 2021

Avec le soutien de

L'ASSOCIATION

- L'association loi 1901 à but non lucratif « Quartier Santé – Centres de santé de proximité » a été créée en février 2020 à Montpellier. Elle a été initiée par les trois porteurs du projet : Jérémie MALEK-LAMY, Conseiller en Économie Sociale Familiale, Martine DESQUERRE, Sage-Femme et Julien LAMY-MALEK, Infirmier en santé globale, coordinateur de parcours de soins.

- Elle a pour objet d'administrer, gérer et développer des centres de santé pluridisciplinaires sur des **territoires judicieusement choisis** afin d'assurer **l'accès aux soins à tous sans discriminations,** sans limite géographique sur le territoire français.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président**, Pr Claude JEANDEL**, responsable du pôle de gériatrie du CHU de Montpellier, Président du Conseil National Professionnel de Gériatrie ;
Secrétaire**, Damien MANUEL**, psychologue cognitif ;
Trésorier**, Jean QUINTANE**, ancien directeur marketing, ancien dirigeant de société ;

Alix MARGADO : retraité, ancien cadre du secteur médico-social, expert du statut SCIC ;
Sandra LECHAT : psychologue clinicienne ;
Caroline CHEVRIER : infirmière coordinatrice en hospitalisation à domicile, diplômée en soins palliatifs ;
Dr Chloé GÉRI : médecin généraliste, diplômée en gérontologie, coordonnatrice en hospitalisation à domicile et coordonnatrice du réseau plaies et cicatrisation Occitanie ;
Catherine COUTY : retraitée, coordinatrice santé au Secours Populaire de l'Hérault ;
François GALINIER, éducateur spécialisé ;
Alexandra BELLEBON, sage-femme.

NOS AMBITIONS

Le Président de la République, **Emmanuel MACRON**, s'est engagé pour réduire les **inégalités**, la **précarité** et la **pauvreté** à travers deux grands plans d'actions :

- Le **Ségur de la Santé**, qui s'appuie sur 33 conclusions en faveur de la solidarité et de la santé ;
- La **stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté**, pour réduire les inégalités dans tous les domaines qu'elle impacte.

Quartier Santé inscrit ses actions dans le cadre de ces engagements par :

- La **réduction les inégalités en santé** sur les territoires urbains et ruraux après une fine étude territoriale de l'offre et des besoins ;
- Une approche en **santé globale**, comprenant la **prévention**, le **soin** et l'**éducation à la santé**, pour faciliter et optimiser les prises en charge dans l'intérêt des patients ;
- Un **accompagnement sanitaire et social** dans le cadre d'un **guichet unique** dans ses centres de santé ;
- La **coordination des acteurs socio-médicaux** dans le parcours de soins de chaque patient ;
- La pratique du **tiers payant intégral** et en proposant des soins non remboursés à moindre coût pour les patients afin de limiter le renoncement aux soins ;

Pour accomplir ces missions, il est essentiel, d'envisager un **développement rapide** de notre activité et de nos structures sur les territoires, sans limitation géographique, pour :

- Répondre aux **besoins grandissants en santé globale** pour une amélioration de la qualité de vie des populations ;
- Faciliter la **coordination des acteurs médico-sociaux** dans l'intérêt des patients ;
- **Pérenniser notre modèle économique** à moyen terme, en mutualisant les fonctions supports et en déployant les équipes salariées sur les différents centres de santé.

Ainsi, après l'ouverture du premier centre **Quartier Santé** sur un Quartier Prioritaire de Montpellier, nous envisagerons très rapidement l'ouverture d'une seconde structure dans les mêmes conditions de construction de projet que celle est présentée ci-après.

LES CENTRES DE SANTÉ ET LA LOI

- Selon l'article L. 6323-1 du code de la santé publique, *« les centres de santé sont ouverts à toutes les personnes sollicitant une prise en charge médicale ou paramédicale relevant de la compétence des professionnels y exerçant»*. Ces dispositions traduisent la politique de santé publique visant à assurer un **égal accès aux soins à tous**.

- Les centres de santé sont des **structures sanitaires de proximité** : l'article L.6323-1 du code de la santé publique le rappelle et confirme les centres dans leur mission première : la **dispensation de soins de premier recours**. Pour autant, les centres peuvent également dispenser des soins de second recours et mener des actions de prévention.

- L'article L. 6323-1 introduit l'obligation pour les centres de santé de réaliser, à titre principal, des **prestations remboursables par l'assurance maladie**.

- Les centres de santé offrent aux patients une **accessibilité financière favorable**. C'est là leur spécificité depuis leur création. Les centres de santé doivent pratiquer le **tiers payant**, sans dépassements d'honoraires. Pour y parvenir, le centre de santé Quartier Santé Lemasson conventionnera avec les assurances santé et les mutuelle santé pour **éviter toute avance de frais pour les patients.**

- Tous les professionnels de santé exerçant dans le centre de santé doivent être salariés.

- Les centres de santé doivent répondre devant l'Agence Régionale de Santé des prérogatives et obligations qui leur incombent, durant toute leur existence.

QUARTIER SANTÉ LEMASSON

Le premier projet de centre de santé proposé par Quartier Santé s'appuie sur :

- **Une étude territoriale de santé préalable** sur le grand territoire de Montpellier Sud et incluant deux quartiers considérés « Quartiers Prioritaires de la Ville ».

- **Un diagnostic de territoire qui appelle une réponse sanitaire et sociale :**

  - Une forte densité de population marquée par une présence importante de très jeunes et de très vieux.

  - La part des familles est importante, les familles monoparentales sont nombreuses.

  - La majorité de la population bénéficie de bas revenus et le taux de pauvreté est élevé, encore plus sur deux Quartiers Prioritaires de la Ville.

  - Le taux de chômage est élevé, les allocataires de prestations sociales sont en constantes augmentation, comme les bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire.

  - L'offre de santé est limitée autant en spécialités qu'en nombre de professionnels de santé. les professionnels installés sont vieillissants et ne sont pas forcément remplacés.

- **Une réponse adaptée** pour assurer notre mission : un centre de santé au cœur du Quartier Prioritaire Lemasson afin de favoriser l'accès aux soins de qualité à tous, composée d'une équipe de base de médecins généralistes, d'une équipe d'infirmiers, d'une sage-femme, de psychologues en soutien et orientation. A cette équipe, pourront se joindre des vacataires spécialisés.

- Quartier Santé Lemasson sera également en capacité de proposer des **consultations d'ophtalmologie** grâce à un don de matériel permettant d'installer un cabinet.

- **Un accompagnement social** : un agent de médiation et un Conseiller en Economie Sociale Familiale assureront les démarches d'ouvertures de droits à l'assurance maladie et les orientations vers les structures adaptées aux besoins.

- **Un travail de coordination** en relation avec les autres professionnels de santé du quartier et un réseau de partenaires socio-médicaux engagés sur le territoire.

L'EMPLACEMENT

- Un **emplacement stratégique** pour un développement rapide de notre activité.
- Une **surface brute** de 140 M^2 à aménager.
- Au centre d'un linéaire commercial, **entre une pharmacie et un centre de santé dentaire**.
- A 50 mètres de l'arrêt de tramway Lemasson, à proximité de places de stationnement automobile, accessibilité PMR garantie.

392 boulevard Pedro de Luna - Montpellier

DES INNOVATIONS AU CŒUR DU PROJET

- Le **patient au cœur du projet** : une instance « **conseil de vie sociale** ».
- Le **parcours des 1000 jours** : le relais de confiance pour les parents dans l'accompagnement à la parentalité.
- Une **Maison des 1000 jours**, lieu ressource de l'accompagnement à la parentalité à destination des futurs parents, des parents et des professionnels.
- Inscription dans l'opération « **Un quartier solidaire pour ses ainés** », pilotée par le CCAS de Montpellier afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées et participation au programme **ICOPE** de l'OMS (soins intégrés pour les personnes âgées).
- **L'humanisation des soins** infirmiers : Buurtzorg, le modèle hollandais pour réinventer les soins et favoriser le développement économique du centre : une prise en charge humaniste des patients débouchant sur une meilleure rentabilité de l'activité.
- La **télémédecine** pour répondre au nouveau modèle de consultation dans une organisation efficiente.
- Un équipement performant pour assurer la meilleur coordination des soins dans le cadre du dossier médical partagé.
- Une participation active au sein de la **Communauté Professionnelle de Territoire de Santé**.
- Un contact numérique avec les patients : un site internet avec prise de rendez-vous et rappel de rendez-vous.
- Des outils informatiques performants et des **procédures d'évaluation** adaptés à l'activité pour gagner en efficience et assurer la pérennité économique.
- Une **démarche environnementale** au-delà des normes en vigueur.
- Une mise en œuvre vers l'**accessibilité universelle**.

FOCUS : LES 1000 JOURS

Isabelle FILLIOZAT
Psychothérapeute, auteure, conférencière
Vice-Présidente de la commission « Les 1000 jours »

Notre étude territoriale a relevé une importante population de femmes avec enfants et de familles sur le territoire de Montpellier Sud. **Quartier Santé** Lemasson souhaite mettre en place un parcours **d'accompagnement à la parentalité**, en collaboration avec les autres structures dédiées sur le quartier. La commission « **Les 1000 jours** », mise en place par le Président de la République, **Emmanuel MACRON**, et présidée par **Boris CYRULNIK** a rédigé un rapport de préconisations pour accompagner les 1000 premiers jours de la vie de l'enfant, afin de favoriser son développement harmonieux. Quartier Santé travaille à la mise en place d'une « **Maison des 1000 jours** » au cœur de son centre de santé. Ce **lieu ressource expérimental**, d'information et de formation est destiné aux futurs parents, parents et professionnels. Notre équipe participe activement à la création d'un cahier des charges national en collaboration avec **Isabelle FILLIOZAT**, psychothérapeute et Vice-Présidente de la commission, et **Nathalie CASSO-VICARINI**, éducatrice de jeunes enfants et membre de la commission. La Maison des 1000 jours de Quartier Santé sera ainsi un **laboratoire** de la mise en place du parcours 1000 jours.

NOS ATOUTS

LA PROXIMITE DES SOINS DANS **UNE APPROCHE GLOBALE**…

OUVERT 55 HEURES PAR SEMAINE DU LUNDI MATIN AU SAMEDI MATIN

TIERS PAYANT INTÉGRAL POUR L'ENSEMBLE DES SOINS MÉDICAUX

UNE VÉRITABLE COORDINATION DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

ENGAGÉ DANS LA PRÉVENTION

UN ESPACE POLYVALENT

… QUI APPORTE **UNE RÉPONSE EFFICACE** AUX ATTENTES **DES PATIENTS**

- **Faciliter l'accès aux soins** avec des consultations, au centre de santé et à domicile, avec ou sans rendez-vous et des soins infirmiers 365 jours par an de 8h30 à 19h30 du lundi au vendredi et de 8h30 à 12h30 le samedi.
- **Diminuer le renoncement aux soins** en raison d'un motif financier, assurer l'**accès aux soins pour tous**.
- **Organiser la prise en charge à l'aide de soins cohérents et holistiques**, grâce à une concertation des professionnels du centre et des professionnels extérieurs regroupés au sein d'une Communauté Professionnelle d'un Territoire de Santé (CPTS).
- De la **prévention** nutritionnelle à l'**éducation** thérapeutique des patients, du dépistage à l'accompagnement des aidants.
- **Un espace multifonctionnel** afin de multiplier les activités : vidéoconférence, réunion, cuisine, activité physique adaptée.

Le soutien du Maire de Montpellier

Cabinet du Maire

Montpellier, le 8 janvier 2021

Monsieur Jérémie MALEK-LAMY
Association Quartier Santé

Objet : Quartier Santé – Centres de santé de proximité

Monsieur, Cher Jérémie,

Le 14 décembre dernier, la Ville de Montpellier a décidé d'accorder une subvention à l'association Quartier santé pour la création d'un centre de santé dans le quartier Lemasson.

Ce projet visant à favoriser l'accès aux soins à tous par l'installation d'un centre de santé pluridisciplinaire dans le quartier prioritaire Lemasson a en effet retenu toute notre attention, tant pour le service offert aux habitants que pour son approche au service des plus fragiles.

Je souhaite que le soutien de la Ville de Montpellier vous apporte l'impulsion nécessaire pour fédérer le plus grand nombre autour de votre projet et je remercie par avance les institutions qui voudront bien apporter leur concours à ce centre de santé.

Vous souhaitant pleine réussite dans la conduite de ce projet, je vous prie d'agréer, Monsieur, en mes cordiales salutations.

Bravo pour ce projet, si précieux.
Amitiés.

Le Maire de Montpellier,

Michaël DELAFOSSE

montpellier.fr | **VILLE DE MONTPELLIER**
1, place Georges Frêche - 34267 Montpellier Cedex 2 - Tél. : 04 67 34 70 00

Le soutien de la Préfecture de l'Hérault

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'HÉRAULT

34, PLACE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE – 34062 MONTPELLIER CEDEX 2
www.herault.gouv.fr

Isabelle David-Igel
Déléguée du Préfet
Quartiers Lemasson,
Gély, Figuerolles,
Prés d'Arènes, Aiguelongue,
Pompignane, Pas du Loup/Val de Croze
PREFECTURE DE L'HERAULT
Place des Martyrs de la Résistance
34062 – Montpellier
Tél. 04 67 61 68 68 – 06 86 60 76 09

PROJET CENTRE DE SANTE DE PROXIMITE

AVIS

Je soussignée, Isabelle David-Igel, Déléguée du Préfet de l'Hérault, certifie avoir connaissance du projet cité ci-dessus et porté par l'Association Quartier Santé. Celui-ci m'a été présenté lors d'un entretien auquel participaient les fondateurs : Jérémie Malek-Lamy – conseiller en économie sociale et familiale, Martine Desquerre – Sage-femme et Julien Lamy-Malek – Infirmier en 2020. Depuis, j'ai été régulièrement été informée de l'avancée de ce projet qui s'est, dans sa conception, étoffé et consolidé grâce à l'implication sans relâche de ces créateurs.

Par ma fonction de déléguée du Préfet, je connais bien le territoire ciblé dans ses composantes sociologiques et économiques. Il se caractérise par la présence d'une population multi-culturelle, vivant en habitat social collectif et dont les revenus moyens sont égaux ou inférieurs au seuil régional de pauvreté. Les études sanitaires démontrent, dans ce quartier populaire comme dans les autres, que le recours aux soins – difficile parfois - et l'état de santé des plus précaires contribuent à creuser les inégalités sociales, réduisent l'espérance de vie des plus âgés et obèrent la qualité de vie présente et future des plus jeunes.

Le renoncement aux soins trouve ses racines dans la précarité économique, la complexité des systèmes d'accès aux soins, la maîtrise imparfaite de la langue (y compris pour des francophones) et l'absence de centre pluri-disciplinaire de proximité accueillant l'être humain dans sa globalité d'une part, le considérant comme un acteur de sa propre santé dont il faut prendre la parole en compte.

C'est pourquoi j'accueille avec le plus vif intérêt cette initiative, encourage les porteurs de ce projet à aller au bout de leurs hypothèses de travail. Je souhaite, par cet avis, insister sur la pertinence de celui-ci, sur son utilité pour les plus modestes et pour tous les habitants de ce bassin de vie et invite les financeurs potentiels à apporter un concours financier à la hauteur de l'ambition de ce centre de santé de proximité dans le quartier Lemasson.

Isabelle David-Igel
Déléguée du Préfet de l'Hérault

QUARTIER SANTÉ
CENTRES DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

La revue de presse

Midi Libre – 04/05/2021

Quartier santé, la question du financement au cœur du projet

SOCIAL

Le centre associatif de santé devrait voir le jour d'ici la fin de l'année à Lemasson.

Émilie Bec
ebec@midilibre.com

Sur le papier, le projet a tout pour plaire : permettre à tous, sans discrimination, ni limite géographique d'avoir un accès aux soins. Un vœu pieux qui reçoit déjà un soutien marqué, mais davantage de principe pour certains, que sonnant et trébuchant quand il s'agit de sortir le chéquier. Créée en février 2020, l'association Quartier santé - Centres de santé de proximité devrait ainsi permettre de faire émerger un centre de santé associatif au cœur du quartier Lemasson. Un établissement qui s'inscrit dans la droite ligne du Ségur de la santé et la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, souhaitées par le président de la République.

Un projet transversal

Initié par Martine Desquerre, sage-femme, Jérémie Malek, actuel conseiller départemental et Julien Lamy-Malek, infirmier, ce Quartier santé, qui a vocation à être dupliqué localement et nationalement, est budgétisé à hauteur de 180 000 €. *« Au départ, nous approchions des 200 000 €, mais nous avons tout fait pour réduire au maximum nos coûts*, explique Jérémie Malek. *Nous avons beaucoup travaillé sur l'architecture afin de créer des modules qui puissent facilement être déplaçables. Comme nous serons dans un bâtiment en location, cela nous permettra, si besoin, de replacer facilement ces modules sur un plateau plus grand par exemple. »*

Les trois porteurs du projet Quartier santé. PHOTO CODO

Une attention est aussi portée aux matériaux utilisés, avec, par exemple, du mobilier en plastique recyclé. Reste que financer un tel projet n'est pas chose aisée : *« Nous avons eu un fort soutien de la Ville de Montpellier avec 25 000 € de subvention, ce qui est énorme. La Région nous aide à hauteur de 30 % des travaux lourds. Nous avions aussi demandé 2 000 € au Département, qui a estimé que cela n'entrait pas dans son champ de compétence*, regrette Jérémie Malek. *L'Agence régionale de santé abondera également, mais seulement après l'ouverture du centre. La banque des territoires a trouvé notre projet super et nous a proposé de déposer un dossier de financement, tout en nous disant que la réponse serait sans doute négative car l'association est trop jeune… »* Les porteurs de projet ont aussi lancé une cagnotte en ligne(*) et tapent à toutes les portes pour essayer de boucler leur budget. Et, ainsi, ouvrir les portes du centre d'ici la fin de l'année.

Ce centre, ouvert 55 heures par semaine, du lundi au samedi matin, assurera un tiers payant intégral pour l'ensemble des soins médicaux et permettra une coordination des professionnels de la santé, tout en travaillant sur la prévention. *« Nous recherchons actuellement un médecin généraliste* (27 h/semaine) *qui participera à la co-construction du projet. Et un ophtalmologiste pour des vacations »*, l'association ayant reçu un don de matériel ophtalmologique, de la part d'une professionnelle libérale. *« Nous recherchons également des tables de consultation et une table de gynécologie, du matériel informatique. Si des professionnels partant à la retraite souhaitent faire un don à l'association »*, précise Jérémie Malek. L'appel est lancé.

Le parcours des 1 000 jours

DISPOSITIF Le "parcours 1 000 jours" est un concept développé en 2011 par l'Organisation mondiale pour la santé. Il désigne la période entre le quatrième mois de grossesse et les deux ans de l'enfant. Un moment charnière selon certains experts. Une commission a été mise en place par Emmanuel Macron. Elle est présidée par Boris Cyrulni. Un rapport de préconisations a été rédigé pour accompagner les 1 000 premiers jours de la vie de l'enfant. L'étude territoriale réalisée par Quartier santé ayant montré une importante population de femmes avec enfants et famille sur le territoire Montpellier sud, l'association s'intéresse de près au projet. Et participe actuellement à la création d'un cahier des charges national, en collaboration avec Isabelle Filliozat, psychothérapeute et vice-présidente de la commission, et Nathalie Casso-Vicarini, éducatrice et membre de la commission. Quartier santé ne cache ainsi pas sa volonté de pouvoir abriter une Maison des 1 000 jours au sein de sa structure.

> (*) Pour accéder à la cagnotte en ligne : http://bit.ly/quartiersante

> Ce jeudi, en début d'après-midi, Jérémie Malek sera face aux sénateurs. Une commission travaille en effet sur l'implication des collectivités territoriales en réponses aux besoins de santé.

Radio Aviva – 08/02/2021

SCAN ME

Gazette Live – 05/02/2021

#SOCIÉTÉ

SANTÉ : ON PEUT VOTER POUR UN PROJET MONTPELLIÉRAIN INNOVANT

Publié le vendredi 5 février 2021 11:05 - Jean-Baptiste DECROIX

Jérémie Malek
©DR

La Maison de santé de quartier qui doit s'implanter en 2021 dans le quartier Lemasson est en course pour décrocher le gros lot régional offert par les assurances Aviva : 60 000 €.

Plus le projet reçoit de votes, plus il a de points, et plus il a de chance décrocher... 60 000 €. Les Montpelliérains ont jusqu'au mardi 9 février pour soutenir la création d'une maison de santé de quartier au Lemasson. Un projet social et associatif. Attention les votants n'ont rien à débourser.

Ce concours est lancé par l'assureur Aviva sur la région Sud ouest, dans le cadre d'une opération qu'il appelle La Fabrique Aviva. Il entend ainsi booster des projets innovants en leur accordant un financement significatif. Le choix du vainqueur s'effectue en fonction des votes sur Internet des internautes et du vote d'un jury. 40% pour les internautes, 60% pour le jury.

Piloté notamment par Jérémie Malek, professionnel du secteur social, le projet de Maison de santé de quartier comprend au Lemasson trois volets principaux :

1. Un cabinet généraliste.
2. Un accompagnement à la parentalité, déjà référencé dans le cadre d'une opération nationale baptisée "Les 1000 jours ».
3. Un accompagnement psychologique gratuit.

La Maison de santé du quartier Lemasson qui s'implantera 392 boulevard Pedro de Luna a déjà reçu une subvention de 5000 € de la Ville de Montpellier.

France Bleu Hérault – 02/02/2021

SCAN ME

Dis-leur ! – 08/01/2021

DIS-LEUR !

VOTRE DOSE D'INFO EN OCCITANIE

Patrimoine & Terroirs | Entretiens | Art de Vivre | Société | Dossiers | Culture | Budgets Participatifs | Déconnexion

/ 6 janvier 2021 /

Montpellier, Béziers, Capestang... : Les centres de santé prennent leurs quartiers

Les locaux envisagés par l'association Quartier Santé dans le quartier prioritaire Lemasson à Montpellier pour y installer un centre de santé au cours du premier semestre 2021. DR.

Dis-leur ! – 08/01/2021

Face au renoncement de soins dans les quartiers prioritaires, il existe des structures généralistes, non lucratives, ouvertes à tous, sans frais, et qui se multiplient. À Montpellier ou Capestang et peut-être demain à Béziers, Olargues, etc. Autre originalité, les médecins y sont salariés. Rencontre avec le porteur du projet Lemasson, Jérémie Malek.

Même dans une grande ville, se soigner ne va pas de soi. C'est même dans les quartiers prioritaires et les populations les plus pauvres qui le considèrent une santé est le plus important. De nombreux médecins partent à la retraite qui ne seront pas forcément remplacés. C'est pour cela que se créent de plus en plus des centres de santé. « *Les centres de santé commencent à émerger. Ils sont très spécifiques. Ce ne sont pas des maisons de santé qui, elles, associent médecins et non médecins dans une structure libérale,* définit un fin connaisseur dans une ARS, l'Agence régionale de santé.

« De plus en plus de jeunes médecins trouvent du sens à exercer leur métier dans ces centres, sans objet lucratif, où l'on accepte tout le monde sans distinction »

Qui ajoute : « *Les médecins attachés à un centre de santé, eux, sont salariés de la structure qui les emploie. De plus en plus de jeunes médecins, qui n'aiment plus travailler isolés, trouvent en outre davantage de sens à exercer leur métier dans ce genre de centre qui n'a pas d'objet lucratif et où l'on accepte tout le monde sans distinction…* ***Et même si ce n'est pas une obligation, il permet souvent de ne faire l'avance d'aucun frais, grâce au tiers-payant intégral.*** *La fragilité de cette structure est qu'il faut arriver à payer les médecins. C'est là que ce trouve le challenge. Sinon, c'est assez plébiscité, surtout dans les quartiers de la politique de la ville.* » Les bureaux QPC (les quartiers en difficulté dont l'ils. Leur vous a déjà parlé.

Panser le présent, penser les futurs : c'est la mission que se donne le Conseil national des villes (CNV) dans son avis du 30 juin 2020 sur les mesures à prendre pour accompagner les habitants des quartiers prioritaires frappés par la crise du covid-19, notamment, et ses conséquences sociales et économiques. « *La crise a agi comme un révélateur des grandes fragilités et de l'urgence d'agir dans les quartiers* », selon Fabienne Keller, vice-présidente du CNV, instance de la politique de la ville rattachée au Premier ministre.

Dis-leur ! – 08/01/2021

« De plus en plus de jeunes médecins trouvent du sens à exercer leur métier dans ces centres, sans objet lucratif, où l'on accepte tout le monde sans distinction »

Qui ajoute : *« Les médecins attachés à un centre de santé, eux, sont salariés de la structure qui les emploie. De plus en plus de jeunes médecins, qui n'aiment plus travailler isolés, trouvent en outre davantage de sens à exercer leur métier dans ce genre de centre qui n'a pas d'objet lucratif et où l'on accepte tout le monde sans distinction… **Et même si ce n'est pas une obligation, il permet souvent de ne faire l'avance d'aucun frais, grâce au tiers-payant intégral.** La fragilité de cette structure est qu'il faut arriver à payer les médecins. C'est là que ce trouve le challenge. Sinon, c'est assez plébiscité, surtout dans les quartiers de la politique de la ville. »* Les Conseils QPV (les quartiers en difficulté, dont Dis-Leur vous a déjà parlé)

Panser le présent, penser les futurs : c'est la mission que se donne le Conseil national des villes (CNV) dans son avis du 30 juin 2020 sur les mesures à prendre pour accompagner les habitants des quartiers prioritaires frappés par la crise du covid-19, notamment, et ses conséquences sociales et économiques. *« La crise a agi comme un révélateur des grandes fragilités et de l'urgence d'agir dans les quartiers »*, selon Fabienne Keller, vice-présidente du CNV, instance de la politique de la ville rattachée au Premier ministre.

Pris en compte dans le Ségur de la santé

Parmi les enjeux, justement, l'accès aux soins mais aussi le renforcement de la prévention et la mise en avant de l'éducation sanitaire. Lutter contre l'obésité, à cause des mauvaises habitudes alimentaires, par exemple, qui devient un fléau. **Toutes ces questions doivent être prises en compte dans le Ségur de la santé.** Le CNV proposait, cet été, que 3 % des budgets des structures de santé soient consacrés à la prévention afin d'amplifier le déploiement des maisons et centres de santé, développer un programme d'éducation à la santé en primaire, entre autres.

Dis-leur ! – 08/01/2021

« Nous avons choisi Lemasson parce qu'il y a toute une dynamique possible avec la présence d'une pharmacie, un arrêt de tramway, un centre de soins dentaires… »

C'est justement les missions que se donnent les promoteurs d'un futur centre de santé, à Montpellier. Placé sous l'égide d'une association, **Quartier santé Lemasson, qu'ils ont créée pour l'occasion, Jérémie Malek, conseiller en économie sociale familiale** (et ancien journaliste) et conseiller départemental de l'Hérault, Martine Desquerre, sage-femme, et Julien Lamy-Malek, infirmier, tous trois espèrent que leur projet verra le jour lors de ce premier semestre 2021. Claude Jeandel (1), leur parrain, professeur de médecine au CHU et qui préside l'association, devrait permettre d'accélérer sa mise en route pour répondre aux besoins de 20 000 habitants du quartier Lemasson, à l'appui d'une étude de terrain complète (2). *« Nous avons choisi Lemasson parce qu'il y a toute une dynamique possible avec la présence d'une pharmacie, un arrêt de tramway, un centre de soins dentaires… »*

Jérémie Malek. DR.

Même la Ligue contre l'obésité va créer un centre

Martine Desquerre et Julien Lamy-Malek, les deux autres porteurs du projet. DR.

« C'est une tendance très récente dans la région mais elle est bien là », abonde une source à l'ARS. Rien que dans l'Hérault, un petit centre de santé a ouvert à Montpellier dans le quartier Figuerolles en août 2019, Human Santé. Un centre médical municipal existe à Capestang. Un autre est dans les cartons du côté des Hauts-Cantons de l'Hérault, sans doute à Olargues, avec l'aide de la MSA. La Ligue contre l'obésité prévoit d'ouvrir un centre de santé, certainement en 2021 à la Mosson (La Paillade) qui ne devrait pas proposer seulement des consultations sur l'obésité.

Nous envisageons un second centre à Montpellier et Béziers nous intéresse aussi »

Dis-leur ! – 08/01/2021

A ce jour, la région comptabilise moins de 20 centres de santé médicaux ou pluri-professionnels en QPV ou quartier vécu (zone en proximité du QPV et assimilé au QPV) et une trentaine de maisons de santé pluri-professionnelles. **En Occitanie, on compte 105 quartiers politique de la ville, répartis sur 49 communes sur 12 départements (sans aucun QPV en Lozère).** Dans le cadre du programme régional de santé 2018-2022 Occitanie, afin de réduire les inégalités de santé pour la population régionale, l'objectif pour l'ARS est de ***promouvoir l'installation de structures d'exercice coordonné (maisons de santé pluri-professionnelles et centres de santé pluri-professionnels) en QPV pour favoriser l'accès aux soins primaires*** *dans les zones fragiles en offre de soins, par un soutien à l'installation et à l'activité ; inciter aux stages des étudiants en médecine dans les zones sous denses et accompagner l'évolution des pratiques et de la démarche préventive ».*

« Nous espérons pour notre part que ce centre à Lemasson sera le premier d'une série, complète Jérémie Malek. *Nous en envisageons ensuite un second, toujours à Montpellier : nous regardons cela avec la ville de Montpellier qui dispose d'un contrat local de santé. Béziers nous intéresse aussi »,* confie-t-il encore. La mairie de Montpellier vient de nous octroyer une aide de 5 000 €. Ce n'est qu'un début, apparemment. *« Le maire, Michaël Delafosse, est favorable à ce genre de projet. C'est un concept qui porte des valeurs. D'abord, il mutualise les moyens. Ensuite,* ***il permet à tous d'accéder à une consultation sans payer un centime, grâce au tiers payant intégral. »*** Certes, le budget n'est pas roupie de sansonnet : **200 000 € juste pour l'installation et 100 000 € supplémentaire pour chaque année de fonctionnement, salaires compris.**

Dis-leur ! – 08/01/2021

Recherche d'argent tous azimuts

Concernant le tour de table pour boucler le budget, Jérémie Malek explique : ***« Nous sommes déjà pas mal aidés. La Région Occitanie prendra en charge 30 % des travaux ; l'ARS nous octroie 50 000 € à l'ouverture ; la mairie nous a octroyé pour commencer 5 000 €*** *; nous avons demandé une subvention de 20 000 € à la Métropole de Montpellier ; le conseil départemental nous aidera aussi. Et nous avons fait appel au financement privé. A ce titre, nous sommes en discussion avec AG2R La mondiale.* » Une recherche tous azimuts : *« Nous avons aussi reçu des dons et nous ferons un emprunt bancaire à une banque qui nous le fera à taux zéro. Nous avons aussi répondu à un appel à projets de la Fondation des usagers du système de santé doté d'une belle somme que nous espérons remporter…* » Le projet a même été retenu ce 6 janvier par la Fondation Avenir.

Projet d'accompagnement à la parentalité

Conventionné avec un maximum de mutuelles, il emploiera **deux médecins généralistes et une sage-femme.** Mais ce ne sera pas seulement un centre de santé de proximité. *« C'est un lieu qui privilégie l'écoute du patient.* Nous voulons créer, à l'image de la maison des 1000 jours, *cette fameuse période où presque tout se joue pour un enfant, des rencontres PMI et surtout un accompagnement à la parentalité, grâce à la présence d'une sage-femme spécialisée.* » Des psychologues devraient également proposer des rendez-vous. Comme d'autres intervenants. *« **Il y aura des vacations de spécialistes en fonction des besoins** que nous pourrons déterminer les premiers mois d'exercice,* précise Jérémie Malek. *Une psychologue interviendra, nous l'espérons, dès l'ouverture, notamment en lien avec les conséquences de la crise sanitaire, ainsi que dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité. Nous travaillons actuellement à la recherche de financement pour ce poste.* »

Olivier SCHLAMA

Le Mouvement - 08/01/2021

« Quartier Santé » souhaite développer des centres de santé dans les quartiers prioritaires de Montpellier

Elodie Guiraud Le 5 janvier, 2021 05:55

Le Mouvement - 08/01/2021

Depuis plus d'un an, l'association « Quartier-Santé – Centres de santé de proximité » cherche à mettre en place des centres de santé pluridisciplinaires dans les quartiers les plus précaires de Montpellier. L'association est en discussion avec les collectivités publiques, pour la mise en place concrète de ces projets structurants.

« ***On a commencé par mener une étude territoriale pour connaître : et l'offre en matière de santé,*** *et les besoins de la population,* » annonce Jérémie Malek Lamy Conseiller Départemental, l'un des trois fondateurs de l'association qui a pour Président le professeur Claude Jeandel, responsable du pôle de gériatrie du CHU de Montpellier.

Le Mouvement - 08/01/2021

La santé accessible à tous

« ***La ville de Montpellier a été la première à nous soutenir dans ce projet,*** » précise Jérémie Malek Lamy. Montpellier a fait une subvention de 5000 euros à l'association et « *il y a une très forte volonté du maire dans la mise en place de centres de santé accessibles à tous dans les quartiers prioritaires.* »

L'association « Quartier Santé » a également fait une demande d'aide à la Région, puisque celle-ci pourrait porter les financements des travaux des centres de santé. Le dossier est en cours d'étude. À partir du 12 janvier, le public sera également sollicité pour voter en faveur des projets qui sont à soutenir.

Le Mouvement - 08/01/2021

Développer l'accompagnement à la parentalité avec le « Parcours 1000 jours »

L'Association est en discussion avec le Département de l'Hérault qui pourrait intervenir dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité. L'objectif de cette collaboration est de s'inscrire dans la volonté politique du ministère de la Santé et des Solidarités qui s'appelle « Parcours 1000 jours. »

Ce projet cherche à développer des maisons des 1000 jours qui sont des lieux ressources d'accompagnement à la parentalité. « *On aura dans le centre de santé, une sage-femme spécialisée dans l'accompagnement à la parentalité. On veut vraiment développer cet axe-là. On rencontrera en mi-janvier, le département à ce sujet,* » explique Jérémie Malek Lamy.

Le Mouvement - 08/01/2021

Un nouvel espace médical pluridisciplinaire au Quartier Prioritaire Lemasson devrait être mis en place au premier semestre 2021

L'association souhaite combler le manque d'accès au soin dans ce quartier prioritaire. Le conseiller en Économie Sociale Familiale qu'est Jérémie Malek Lamy, reste soucieux : « *l'accès à la santé dans les quartiers prioritaires est de plus en plus difficile. On a rencontré de nombreux médecins traitants vieillissants qui vont partir à la retraite et qui ne trouvent pas de successeurs pour leurs cabinets. Ces cabinets risquent de fermer.* »

Ce centre de santé permettrait de regrouper plusieurs professionnels de santé dans un endroit convivial et chaleureux. « *On cherche à mettre en place un lieu atypique, et pas un cabinet médical* » détaille Jérémie Malek Lamy véritable promoteur du projet. « *Ce centre de santé serait un espace public, où les gens auraient plaisir à venir pour échanger sur un tas de sujets.* »

Cet espace sera composé de médecins généralistes et d'une sage-femme salariés. Un coordinateur, et un agent de médiation devraient également s'ajouter à l'équipe. Une psychologue réalisera aussi des vacations. En 2022, deux infirmiers devraient rejoindre cette équipe médicale, et d'autres vacations de professionnels seront envisagées.

MIDI LIBRE – 07/01/2021

JEUDI 7 JANVIER 2021 – **Midi Libre**

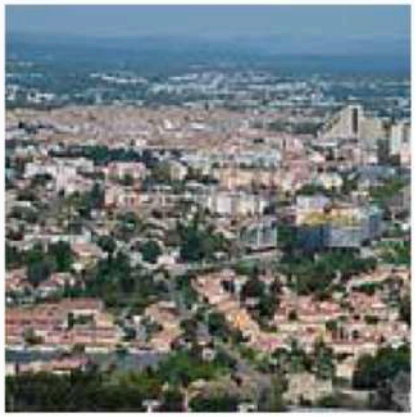

LE PROJET

Soutien au Quartier santé

Le projet de centre de santé "Quartier santé Lemasson" a été retenu dans le cadre du concours national La Fabrique Aviva ! La 2nde étape se déroulera à partir du 12 janvier avec le vote du grand public. Pour soutenir ce projet : www.lafabriqueaviva.fr.

MIDI LIBRE – 04/01/2021

L'ACTU EN BREF

● LEMASSON : LA VILLE SOUTIENT LE PROJET DE QUARTIER SANTÉ

L'association montpelliéraine Quartier Santé (centres de santé de proximité), présidée par le professeur Claude Jeandel, a récemment reçu le soutien de la Ville pour son projet de centre de santé pluridisciplinaire.

Celui-ci doit voir le jour dans le quartier dit "prioritaire" de Lemasson. La décision de la municipalité a été actée lors du dernier conseil municipal du 14 décembre. Une subvention d'un montant de 5 000 € a été votée dans ce sens. Au dire de l'association, *« la Ville est ainsi la première collectivité à s'engager en faveur de ce projet structurant pour ce quartier populaire au sein du Mas Drevon »*.

L'équipe du site prévu à Lemasson sera composée de médecins généralistes et d'une sage-femme, salariés du centre de santé. Un coordinateur et un agent de médiation s'ajouteront à cette équipe de professionnels médicaux. Une psychologue réalisera également des vacations. Et en 2022, deux infirmiers devraient rejoindre cette équipe. Par ailleurs, d'autres vacations de professionnels seront envisagées.

LA GAZETTE DE MONTPELLIER – 05/11/2020

PHOTO CÉLINE ESCOLANO

6 Pour une médecine de quartier

JÉRÉMIE MALEK

➤ **LA POLITIQUE** reste une partie de sa vie, puisqu'il est toujours conseiller départemental. Mais aujourd'hui, Jérémie Malek, 48 ans, travailleur social de formation, ancien conseiller municipal autrefois proche de Philippe Saurel, se dédie aussi au projet qu'il concocte avec Martine Desquerre, sage-femme, et Julien Lamy, infirmier : la création, courant 2021, à Lemasson, du premier centre de santé associatif de quartier. La différence avec une maison de santé ? "*Nous allons salarier les médecins, ils n'auront pas besoin de courir après la rentabilité. Et nous mettons en place le tiers payant intégral.*" Dans un premier temps, cette structure accueillera un médecin généraliste, une sage-femme et des vacataires en pédiatrie et en psychologie. Le rêve de Jérémie Malek, pour répondre à un besoin, selon lui, criant : implanter ce type de centre dans d'autres quartiers populaires. ✖

H.-M.R.

QUARTIER SANTÉ
CENTRES DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

Contact

Jérémie MALEK-LAMY

06 63 25 04 11
quartiersante@gmail.com